

PISTOLET GASOIL METAL TOURNANT SODILUB

60L/MN

REF 08534

MANUEL INSTRUCTIONS – NOTICE ORIGINALE

VEUILLEZ LIRE CE MANUEL D'INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT ET ENTIEREMENT AVANT TOUTE UTILISATION

1. Présentation

Réf. 08534	
Débit maximum	60 l/min
Température maximum du liquide	60°C

Structure en aluminium.

2. Installation

Le pistolet est prêt à être utilisé

Il est fortement recommandé d'employer un filtre.

3. Utilisation

Surprotection du levier avec blocage de la détente, pour éviter la mise en marche accidentelle.

Pour activer le mécanisme de fermeture, il faut une pression comprise entre 0,5 bar et 2 bar.

Ne pas utiliser pour des transvasements supérieurs à 60 l/min.

4. Maintenance

Maintenir propre le tuyau du pistolet et, en particulier, le trou de la sonde de surpression à l'extrémité du tuyau du pistolet

Aucune manutention particulière n'est nécessaire.

Manipuler avec soin l'appareil.

5. Causes possibles de dysfonctionnement

- Pistolet sale, trou extérieur bouché
- Pression du liquide insuffisante (pas de transvasement possible par simple force de gravité)
- Pression trop élevée (respecter le débit maximum indiqué)

6. Garantie et conformité du produit

La garantie ne peut être accordée suite à une utilisation anormale, une manœuvre erronée, une modification électrique, un défaut de transport, de manutention ou d'entretien, l'utilisation de pièces ou d'accessoires non d'origine, des interventions effectuées par du personnel non agréé, l'absence de protection ou dispositif sécurisant l'opérateur : le non-respect des consignes précitées exclut votre machine de notre garantie. Se reporter à nos Conditions Générales de Ventes pour toute demande de garantie.

7. Protection de l'environnement

Votre appareil contient de nombreux matériaux recyclables. Nous vous rappelons que les appareils usagés ne doivent pas être mélangés avec d'autres déchets. Les produits électriques ne doivent pas être mis au rebut avec les déchets ménagers. Merci de les recycler dans les points de collecte prévus à cet effet. Adressez-vous auprès des autorités locales ou de votre revendeur pour obtenir des conseils sur le recyclage.